

LE MAGAZINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



DOSSIER

## REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SST : OÙ EN EST-ON ?

p.28

Gettyimages



Entretien p.22  
> **Didier Méné,**  
président du Mase

### Équipements de sécurité

**CHAUSSURES DE SÉCURITÉ**

Se chauffer  
en terrain  
hostile

p.42

### Prévention des risques

**TRAVAILLER PAR FORTE**

**CHALEUR :**

prévention et  
formation

p.48

### Qualité de vie au travail

**DROIT À LA DÉCONNEXION :**

pas une simple  
mesurette !

p.52



### bio express

- > **1987** : ingénieur de l'ENSIGC de Toulouse
- > **1988** : intègre le CEA à Cadarache
- > **1990** : rejoint le groupe BP à Lavera (13)
- > **Depuis 2008** : directeur HSE/CI de Naphtachimie à Lavera
- > **2011** : président du Mase Région Paca
- > **2017** : président national du Mase. Didier Méné a aussi été arbitre international de rugby jusqu'en 2009 et patron des arbitres français de 2009 à 2016.

**DIDIER MÉNÉ,**

# interview

**DIDIER MÉNÉ,**  
président du Mase

## «Vers un véritable passeport SSE pour l'industrie et les services en France et en Europe ?»

**Depuis 2017, Didier Méné est président du réseau Mase. Outre le renforcement de la notoriété de la certification Mase-UIC, lui et tous les adhérents du réseau réfléchissent à des pistes qui pourraient faire du Mase la base d'une certification européenne. Il a bien voulu répondre aux questions de PIC.**

**Après avoir présidé Mase Région Paca, vous avez été élu président du réseau Mase Mase en 2017. Pouvez-vous nous présenter votre association ?**

Créé en 1996, le Mase, ou Manuel d'amélioration sécurité des entreprises, est aujourd'hui, avec son partenaire majeur l'Union des industries chimiques (UIC), la certification leader en France en matière de santé, sécurité et environnement pour les entreprises. En un peu plus de vingt ans, ce système de management SSE s'est imposé en tant qu'acteur incontournable de la relation donneurs d'ordres/sous-traitants car son approche très pragmatique et terrain des problématiques sécurité, santé et environnement permet aux entreprises de toutes tailles, dont les systèmes sont les plus matures, de diviser par trois leurs accidents en fréquence et gravité.

**Parallèlement à votre implication dans la vie du réseau, vous avez occupé des fonctions d'exploitation et de direction QHSE dans l'industrie pétrochimique. Qu'est-ce qui a changé dans le métier de préventeur au cours de votre carrière ?**

J'ai en effet commencé ma carrière en tant qu'exploitant de site dans l'industrie pétrochimique. Fonctions qui m'ont permis d'acquérir une bonne connaissance des problématiques terrain en matière de sécurité au travail et prévention des risques, et des relations entre une entreprise donneuse d'ordres et ses sous-traitants. Connaissances qui ont constitué un réel atout pour moi quand j'ai commencé à m'occuper de questions de sécurité en 2001, puis quand je suis devenu, en 2008, directeur HSE/QL du site de Naphtachimie à Lavera. Pour en revenir à l'évolution du métier de préventeur et de son environnement, le point notable est évidemment les résultats que nous avons pu obtenir en matière de sensibilisation des sous-traitants aux questions de

sécurité. Avant la création du Mase, il faut bien reconnaître que nos sous-traitants n'étaient pas toujours à la hauteur et que leur sécurité était loin de correspondre aux standards appliqués chez les donneurs d'ordres. Le Mase a permis de tirer tout le monde vers le haut et, plus particulièrement, les sous-traitants qui font aujourd'hui généralement aussi bien que les donneurs d'ordres, pour réduire le nombre d'accidents du travail et pour améliorer la sécurité de leurs collaborateurs.

**Souvent, les entreprises que engagent une stratégie de lutte contre les accidents du travail, constatent assez vite une amélioration notables de leurs résultats pour atteindre ensuite un palier qu'elles ont parfois du mal à franchir. Est-ce un constat que vous faites aussi ?**

C'est en effet généralement le cas. Et de nombreuses entreprises adhérentes du Mase connaissent actuellement ce phénomène, même si leurs résultats en matière de prévention sont déjà très bons. La question est donc de savoir comment franchir ce palier. Pour aider les entreprises, le Mase a donc choisi de travailler sur les comportements, après avoir travaillé sur l'outil de travail et le système de management de la sécurité. Il nous faut désormais travailler sur l'humain et sur des problématiques associées comme les RPS qui ont une influence sur le comportements des personnes. Par ailleurs, il faut encourager les entreprises à analyser très finement tous les accidents ou les presque-accidents, sans oublier tout ce qui a un rapport avec la « bobologie » et encourager les équipes et collectifs de travail à en parler. Car les leçons qu'on peut tirer de ces types d'événements – qui ne sont pas très compliquées à faire émerger – sont très utiles et doivent être partagées. Le partage de situations vécues est souvent plus efficace que des interventions d'experts déconnectées du réel. Il ne faut pas hésiter à être trivial, basique...

C'est comme cela qu'on touche le plus les salariés et qu'on leur fait comprendre qu'ils sont tous directement concernés par un incident survenu à un collègue. Pour faire changer les comportements individuels et faire en sorte que chacun s'approprie sa sécurité et celle de son collègue, je crois beaucoup aux vertus du partage fondé sur le réel, le concret, le retour d'expérience.



**« Nous discutons avec des partenaires étrangers pour faire converger les exigences sécurité à l'échelle européenne »**

# interview

DIDIER MÉNÉ,  
président du Mase



**Malgré son efficacité, le Mase ne semble pas aussi connu en France – et en particulier des pouvoirs publics – que d'autres types de certifications comme l'Oshas 18001. Comment expliquez-vous cela ?**

Les résultats ont en effet été excellents puisqu'on s'est vite rendu compte que les entreprises qui intègrent le Mase réduisent très nettement, dans la durée, le nombre d'accidents du travail. Et ils ont d'ailleurs permis au Mase de susciter l'intérêt d'autres secteurs industriels qui, à l'origine, n'étaient pas concernés directement par cette certification qui, je le rappelle, est née, pour faire large, dans la pétrochimie. Et, en effet, malgré nos bons résultats, le Mase pâtit d'un manque de reconnaissance auprès des pouvoirs publics. Pour expliquer cet état de fait, je pense que nous avons eu le tort de trop limiter notre action au cercle restreint des industriels du Mase. Nous sommes trop restés entre nous. Partant de ce constat, on considère aujourd'hui qu'il nous faut aller au-delà de notre réseau, de notre cercle historique. Nous nous sommes donc engagés, à la demande de nos nouveaux adhérents, dans un processus qui doit nous faire connaître et reconnaître par les institutions, les organisations professionnelles, les pouvoirs publics...

**Certes, vous souhaitez vous faire connaître au-delà de votre propre cercle. Mais certains vont vous faire remarquer que cette recherche de reconnaissance arrive étrangement au moment où la nouvelle norme ISO 45001 est publiée...**

Nous ne pourrions pas les empêcher de dire cela mais je tiens tout de même à leur rappeler que ces échanges avec les pouvoirs publics ou d'autres secteurs d'activités ont été engagés il y a maintenant deux ans et que notre constat en matière de faible

notoriété a été fait bien avant qu'on commence à parler de la norme ISO 45001... Par ailleurs, je tiens à dire que le Mase n'est en rien concurrent avec cette norme car nous ne sommes pas sur le même registre. MASE s'adresse en priorité à l'industrie et ses services. D'autre part, près de 66 % des adhérents du Mase sont des entreprises de moins de 50 salariés. Le principal atout du Mase est donc d'être accessible à tous et qu'il se suffit à lui-même.

**Pour faire gagner en notoriété le Mase, ne pourrait-on pas envisager un développement international ?**

C'est tout à fait envisageable et c'est d'actualité. D'une part, en ce qui concerne la France, nous avons engagé des discussions ou signé des partenariats avec un certain nombre d'organisations professionnelles telles que l'OPPBT, l'UFIP ou le SNCT, qui ont tout intérêt à ce que leurs adhérents aient recours au référentiel Mase-UIC. En espérant ainsi accroître l'intérêt des pouvoirs publics pour le Mase. Pour ce qui est de notre développement à l'international, nous discutons également au-delà des frontières avec des partenaires étrangers. Le but est là de comparer les référentiels de chaque pays et d'opérer une convergence des exigences sécurité à l'échelle européenne, puis de signer des accords de coopération qui permettront de délivrer une sorte de passeport européen aux entreprises. En Europe, cette culture sécurité est particulièrement développée dans les pays du Nord tels que la Hollande, la Belgique et l'Allemagne, qui pourraient faire office de locomotive pour voir aboutir cette convergence des référentiels européens prochainement. Nous espérons ainsi pouvoir participer à la mise en place, a minima d'un tronc commun de règles qui permettrait aux entreprises françaises travaillant à l'étranger et aux entreprises étrangères ayant des contrats en France de savoir ce qu'on attend d'elles en matière de sécurité, quelles règles sont respectées, quelles procédures sont appliquées. Autre axe de travail avec nos homologues européens : la certification des individus. Après avoir comparé nos certifications d'entreprises, nous allons aussi comparer les certifications individuelles existantes (du type niveau 1 et 2 de l'industrie chimique) afin de pouvoir aussi faire reconnaître en France et à l'étranger les compétences et capacités à gérer le déploiement d'un système de management de la sécurité au travail... ■



DR

## MASE EN QUELQUES CHIFFRES

- > 1996 : date de création de la première entité Mase en France.
- > 1 : la place de Mase dans le domaine des certifications SSE.
- > 10 : le nombre d'entités Mase (en France et en Afrique).
- > 5 000 : le nombre d'entreprises impliquées dans la démarche.
- > 400 000 : le nombre de salariés que cela représente.
- > 1 700 : le nombre d'audits effectués chaque année.
- > 3 127 : le nombre moyen d'accidents du travail évités par an par les entreprises certifiées Mase.
- > 261 852 : le nombre moyen/an de jours d'arrêt de travail évités.